



<b>Modalités de participation à l'offre de remboursement</b>
<b>« Jusqu'à 600€ hors TVA remboursés pour l'achat d'un équipement complet de quatre (4) pneus identiques Agricole MICHELIN éligibles* »</b>
<b>DU 1 FEVRIER 2026 AU 31 MAI 2026 INCLUS</b>

**Société organisatrice :**

**Michelin Belux S.A.**

Brusselsesteenweg 494 bus 1 – 1731 Zellik (Asse)

No. TVA/BCE 0400.906.146 Bruxelles

**Participants et période de participation :**

Offre promotionnelle avec obligation d'achat réservée uniquement aux exploitations agricoles et aux entreprises de travaux agricoles (ETA) ayant acheté au minimum deux (2) pneumatiques MICHELIN identiques parmi l'une des gammes Agricole éligibles auprès d'un négociant spécialiste, d'un grossiste ou un concessionnaire Agricole situé dans un des pays du Benelux entre le 1er février 2026 et le 31 mai 2026. Tout achat d'un (1) pneumatique à l'unité ne bénéficiera pas de cette offre. Offre non cumulable avec d'autres opérations promotionnelles du Groupe Michelin.

**Pneumatiques éligibles et remboursement :**

Pour toutes factures d'achat de deux (2) ou quatre (4) pneumatiques identiques d'une même gamme Agricole MICHELIN, émises entre le 1er février 2026 et le 31 mai 2026, Michelin vous rembourse le montant <sup>(1)</sup> indiqué ci-dessous selon le descriptif des gammes de pneumatiques éligibles :

Gammes Agricole MICHELIN éligibles*	Achat <u>minimum</u>	Montant unitaire du remboursement hors TVA ( <u>à titre informatif</u> )	Montant remboursé pour 2 pneumatiques conformes	Montant remboursé pour 4 pneumatiques conformes
<b>AXIOBIB / AXIOBIB 2</b>	2	150 €	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)	600 € hors TVA (soit 726 € TVAC)
<b>EVOBIB</b>	2	150 €	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)	600 € hors TVA (soit 726 € TVAC)
<b>MACHXBIB</b>	2	150 €	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)	600 € hors TVA (soit 726 € TVAC)
<b>ROADBIB</b>	2	150 €	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)	600 € hors TVA (soit 726 € TVAC)
<b>YIELDBIB</b>	2	150 €	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)	600 € hors TVA (soit 726 € TVAC)
<b>AGRIBIB / AGRIBIB 2</b>	2	75 €	150 € hors TVA (soit 181,5 € TVAC)	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)
<b>OMNIBIB</b>	2	75 €	150 € hors TVA (soit 181,5 € TVAC)	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)
<b>MULTIBIB / MULTIBIB PLUS</b>	2	75 €	150 € hors TVA (soit 181,5 € TVAC)	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)
<b>XEOBIB</b>	2	75 €	150 € hors TVA (soit 181,5 € TVAC)	300 € hors TVA (soit 363 € TVAC)
<b>AGRIBIB RC</b>	2	100 €	200 € hors TVA (soit 242 € TVAC)	400 € hors TVA (soit 484 € TVAC)



SPRAYBIB	2	100 €	200 € hors TVA (soit 242 € TVAC)	400 € hors TVA (soit 484 € TVAC)
FLOATXBIB	2	100 €	200 € hors TVA (soit 242 € TVAC)	400 € hors TVA (soit 484 € TVAC)
MEGAXBIB 2 <sup>1)</sup>	2	100 €	200 € hors TVA (soit 242 € TVAC)	400 € hors TVA (soit 484 € TVAC)

1) 1000/50 R25 172A8/166D TL, 750/50 R26 160A8/154D TL, 1050/50 R32 178A8/172D TL

Le remboursement est déclenché dès l'achat de 2 pneumatiques identiques. Cette offre n'est pas soumise à une condition d'achat par multiple de 2. Ainsi, le participant peut se faire rembourser pour l'achat de 3, 4, 5, 6 pneus ou plus, à condition qu'ils soient tous identiques.

*(1) Les remboursements sont exprimés en HT mais ils sont réalisés en TTC. Lors du versement, une note de crédit vous sera adressée afin de régulariser la transaction sur le plan comptable et d'assurer la transparence du remboursement qui vous est accordé, conformément aux exigences réglementaires. Ce document permettra de justifier le montant remboursé et d'assurer une conformité avec les obligations fiscales et comptables en vigueur.*

Le remboursement se fera sous forme de virement bancaire sur le numéro de compte bancaire (no. IBAN) de la société concernée, renseigné lors de la demande de participation sur le site <https://agri-promo2026.be>

Vous recevez reçoit une note qui récapitulera la transaction pour vous permettre de déclarer correctement la somme reçue dans votre comptabilité :

#### **Période d'achat des pneumatiques et factures éligibles :**

Factures éligibles : Date de facture entre le 01/02/2026 et le 31/05/2026 inclus. Aucune facture en dehors de cette période ne sera acceptée.

Les factures de pneumatiques Agricole MICHELIN doivent émaner d'un point de vente appartenant à :

- un négociant spécialiste
- un grossiste
- un concessionnaire Agricole

résidant dans un des pays du Benelux.

Les bons de commande, proforma, devis ou bons de livraison ne sont pas acceptés. Les pneumatiques doivent avoir été facturés sur la période du 01/02/2026 au 31/05/2026 inclus.

#### **Période et système de chargement des factures :**

Période d'enregistrement des factures sur site <https://agri-promo2026.be> entre le 01/02/2026 et le 15/07/2026 à 23h59.

Une demande de participation en ligne peut contenir une (1) seule facture. Les participants peuvent réaliser plusieurs demandes de participation.

Lors du téléchargement de votre facture, les consignes suivantes doivent être respectées et les coordonnées du point de vente du négociant spécialiste, grossiste ou concessionnaire Agricole doivent être clairement lisibles. Dans le cas contraire, la participation sera automatiquement considérée comme « non conforme » et refusée : **Les données suivantes doivent être bien lisibles : date d'achat, numéro de facture, libellé(s) du(des) pneumatique(s) et quantité achetée.**

Toute demande de remboursement par courrier ou par e-mail sera considérée non conforme.

Toute demande incomplète ou toute facture illisible, non identifiable, floue ou falsifiée sera considérée comme « non conforme » et refusée.



### Comment participer pour obtenir le remboursement ?

1. Achetez entre le 1er février 2026 et le 31 mai 2026 inclus, au minimum deux (2) pneumatiques identiques catégorie Agricole (selon gammes précitées) de marque Michelin auprès d'un point de vente d'un négociant spécialiste, d'un grossiste ou un concessionnaire Agricole dans un des pays du Benelux.
2. Rendez-vous sur le site <https://agri-promo2026.be> à partir du 1er février 2026 et au plus tard le 15 juillet 2026 à 23h59, puis renseigner le formulaire de participation en indiquant dans l'ordre les informations concernant votre entreprise : No TVA\* ; Raison Sociale\* ; nom\* , prénom\* , adresse postale complète\* ; code-postal\* , ville\* , adresse e-mail\* , titulaire du compte\* , IBAN\* , BIC\* et numéro de téléphone. *(Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires car ils sont nécessaires au traitement de la participation.)*
3. Téléchargez votre facture d'achat de pneumatiques catégorie Agricole (dans les gammes éligibles précitées) MICHELIN émise entre le 1er février 2026 et le 31 mai 2026 par un point de vente d'un négociant spécialiste, d'un grossiste, ou un concessionnaire Agricole dans un des pays du Benelux.
4. **Les données suivantes doivent être bien lisibles : date d'achat, numéro de facture, libellé(s) du(des) pneumatique(s) et quantité achetée.** Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques.

Recevez votre remboursement sous réserve de la conformité de votre dossier dans un délai de 6 à 8 semaines par virement bancaire à compter de la fin de la validation du dossier complet contenant votre facture.

Pour suivre l'avancée de votre dossier à tout moment, vous pouvez vous rendre dans la rubrique "suivre ma participation" du site <https://agri-promo2026.be> en renseignant :

- Votre **adresse e-mail** utilisée lors de l'inscription

- **Le numéro unique de participation** rattachée à votre inscription se trouvant dans votre e-mail de confirmation d'inscription.

Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez nous contacter par e-mail (renseigner le numéro d'opération **52212**) à l'adresse suivante : [pro-gestionoperationmichelin@qwamplify.com](mailto:pro-gestionoperationmichelin@qwamplify.com)

Toutes coordonnées, contenant des informations fausses ou erronées, entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription. Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le site <https://agri-promo2026.be> et tout envoi de votre facture acquittée via les services postaux ne pourra être pris en compte.

#### **Vérifications :**

Pour rappel, les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-après ne pourra pas être satisfaite. Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, domicile et preuve d'achat.

Pour ce faire, le participant est informé que Michelin se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de vérifier la véracité des éléments de sa demande, notamment se mettre en relation avec le revendeur dont le nom figure sur la facture afin de vérifier la réalité de l'achat. En cas de doute raisonnable sur la véracité des éléments de participation, Michelin et son prestataire se réservent le droit de suspendre le paiement le temps d'effectuer toutes les vérifications nécessaires. Si la fraude est avérée, Michelin se réserve le droit de faire valoir ses droits par voie judiciaire et de refuser la participation du client aux prochaines opérations commerciales. De plus, si une fraude a été avérée lors d'une précédente opération, Michelin se réserve le droit de refuser la participation du client utilisateur à la présente opération.



### **Données à caractère personnel :**

La Direction commerciale de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM), en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation et la gestion d'une opération promotionnelle. Les données traitées sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant de ses sous-traitants et prestataires dont certains peuvent se trouver en dehors de l'UE, notamment en Inde et aux Etats-Unis. En cas de transfert des données hors UE, des règles assurant la protection et la sécurité des données ont été mises en place. Le client peut en prendre connaissance en consultant la notice mise à sa disposition sur simple demande à la Direction Commerciale France. Les données sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle. Si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales de la part de Michelin et ou de ses partenaires, les données seront conservées tant que vous n'avez pas retiré votre consentement ou que vous ne vous êtes pas désinscrit. Votre consentement peut être retiré à tout moment. Conformément à la réglementation locale en vigueur et au Règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, appelé Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données pour des raisons légitimes, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données dans des cas définis par réglementation applicable. La Direction commerciale de la MFPM, Service Marketing, Bâtiment A7, Place des Carmes, 63000 Clermont-Ferrand, est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Vous avez la possibilité d'écrire un courriel au service en charge de la protection des données personnelles à : [privacy.fr@michelin.com](mailto:privacy.fr@michelin.com) Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection des données à : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen>

Les informations, nécessaires au traitement de votre demande, sont à la seule destination de la société Michelin et des prestataires agissant pour le compte de celle-ci. En renseignant vos données personnelles vous affirmez avoir pris connaissance de notre politique de confidentialité disponible via le lien : <https://pro.michelin.be/fr/donnees-personnelles>

### **Divers :**

**Cette action commerciale constitue un avantage imposable pour lequel le bénéficiaire est responsable de ses obligations fiscales.**

Cette offre se limite à un virement bancaire. Toute autre forme de remboursement ou compensation est exclue.

Pour bénéficier de l'offre, les participants doivent avoir un accès à internet. Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

Michelin se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler l'opération. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre.

Aux fins d'étude interne, pour analyser les évolutions générales sur le marché, les participants sont informés que Michelin est susceptible de relever les informations figurant sur les factures comme par exemple, les prix d'achats par les participants des pneumatiques MICHELIN. Aucune information relative à des produits autres que ceux du groupe Michelin, ne sera collectée.

**LES PRESENTES MODALITES SONT SOUMISES AU DROIT BELGE. LA PARTICIPATION A L'OPERATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION PLEINE ET ENTIERE DES PRESENTES MODALITES.**

**Michelin Belux SA**  
Brusselsesteenweg 494 bus 1 – 1731 Zellik (Asse)  
No. TVA/BCE 0400.906.146 Bruxelles